

MOUSSES POLYURETHANNES POUR VOLANTS DE DIRECTION ET BOULES DE LEVIERS DE VITESSES VOLATILITE DES ADJUVANTS

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document RENAULT D45 1225. Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA PEUGEOT CITROEN en JANVIER 1997.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet l'évaluation de la volatilité des adjuvants par la caractérisation d'un éventuel touché poisseux d'une éprouvette à l'issue d'une exposition à la chaleur particulière.
Cette méthode s'applique uniquement aux mousses polyuréthannes pour volants de direction et boules de leviers de vitesses.

2.PRINCIPE

L'essai consiste à faire subir à une éprouvette, en contact avec du charbon actif, une exposition à 110°C pendant 24 heures.

3.APPAREILLAGE ET REACTIF

3.1.ETUVE VENTILEE

Réglée à 110 °C ± 2 °C.

3.2.DISPOSITIF

Permettant d'étancher mécaniquement les extrémités de l'éprouvette (cas des volants de direction) à l'aide d'une tige filetée et de deux rondelles filetées : ce dispositif a pour but d'éviter l'évaporation d'adjuvants par les chants de l'éprouvette.

3.3.RECIPIENT

De diamètre 70 mm et de hauteur 130 mm, en cotes intérieures, comportant un couvercle avec une mise à l'air libre.

3.4.PINCEAU A POILS DOUX

3.5.SCIE

3.6.CHARBON ACTIF

Grade Y-A-O 6 X 16, fournisseur EUROCARB - AVONMOUTH - Grande-Bretagne.

Distribué en France par : Laboratoires recherche contrôle caoutchoucs et plastiques (LRCCP) 60, rue Auber - 94408 VITRY SUR SEINE - Tél. 01.46.71.91.22

4. PREPARATION DES EPROUVETTES

4.1. POUR VOLANT DE DIRECTION

Découper, à l'aide de la scie (3.5.), une éprouvette d'une longueur égale à $80 \text{ mm} \pm 2 \text{ mm}$, sur le grand rayon de la jante du volant à essayer.

Nota . L'éprouvette contient l'armature du volant.

4.2. POUR BOULE DE LEVIER DE VITESSES

L'éprouvette est constituée de la boule complète à essayer, à savoir équipée de sa calotte, le cas échéant.

5. MODE OPERATOIRE

- A l'aide du dispositif (3.2.), étancher l'éprouvette (4.1.) (cas d'un volant de direction uniquement, voir annexe).
- Placer l'éprouvette (4.1.) ou (4.2.), au centre du récipient (3.3.).
- Introduire le charbon actif (3.6.) en quantité suffisante pour noyer l'éprouvette.
- Recouvrir le récipient à l'aide de son couvercle.
- Mettre le récipient dans l'étuve (3.1) pendant 24 heures.
- Sortir le récipient de l'étuve et enlever le charbon actif.
- Démonter, le cas échéant, la tige filetée du dispositif (3.2.).
- Nettoyer l'éprouvette à l'aide du pinceau (3.4.).
- Attendre le retour à la température ambiante de l'éprouvette.

6. EXPRESSION DES RESULTATS

Noter toute présence, même locale, de corps gras donnant lieu à un toucher poisseux sur la face extérieure de l'éprouvette.

7. PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence de la présente méthode,
- la référence du produit essayé et le nom du fournisseur,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.